

N° 8057⁷

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

**portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952
concernant l'organisation militaire**

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(7.2.2023)

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre datée du 6 février 2023 concernant le projet de loi élargé, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'État marque son accord avec les redressements de syntaxe et d'orthographe apportés aux articles 9 et 19 de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire à travers les articles 1^{er} et 3 du projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil d'État,
Christophe SCHILTZ

